

GDF Suez : la préservation des dividendes des actionnaires au prix de cessions d'actifs, d'une réduction de l'endettement et d'une baisse annoncée des effectifs (Plan Perform).

Lorsqu'en décembre 2012, Gérard Mestrallet a pris l'engagement d'un dividende « stable ou en croissance » sur le période 2013-2015, ce fut pour assurer ses actionnaires de l'existence d'une politique de dividende volontariste. Plus précisément, pour rassurer ses deux principaux actionnaires historiques : la holding de l'homme d'affaires belge Albert Frère (5,2 %) et l'État français (36 %), qui ont besoin de liquidités.

Pour y parvenir, GDF Suez va devoir trouver des liquidités (cash-flow) en déboursant 3,5 milliards € par an, soit le maximum du bénéfice net annuel attendu ... Mais avec quels moyens ? Pour ce faire, le Groupe va utiliser trois leviers :

Céder des d'actifs

En 2012, 5,6 milliards d'actifs ont été cédés. Entre 2013 et 2015, ces cessions d'actifs devraient se monter à 11 milliards sur 2013 et 2014.

Réduire son endettement

Le Groupe s'est engagé à réduire sa dette nette à 30 milliards d'euros d'ici à fin 2014, contre 45 milliards fin septembre 2012. Pour cela, **les investissements de croissance vont être presque divisés par deux.** La branche Energie Europe va être particulièrement impactée ; GDF Suez va privilégier les investissements dans les pays émergents.

Transformer sa politique de recrutement : c'est là qu'intervient le Plan Perform 2015.

« Il s'inscrit dans le cadre d'un contexte énergétique mondial en pleine mutation, et, d'un contexte économique dégradé », selon la direction du Groupe. C'est ainsi que ce Plan prévoit 3,5 milliards d'euros d'économie, dont 1,7 milliard sur la filière achat. Tous les établissements et tous les secteurs sont concernés. Aux services centraux, sont prévus : une économie sur les coûts de 30 %, des actions sur l'immobilier, des efforts pour réduire les effectifs sans départs contraints, et, un blocage ou une réduction des embauches en favorisant la mobilité interne.

La Fédération FO dénonce cette course effrénée qui donne priorité aux dividendes et dont, au final, seul le salarié supporte l'effort (avec les fournisseurs). S'y ajoute le mépris de la direction à l'égard des revendications salariales, avec une revalorisation du Salaire National de Base qui ressemble davantage à une aumône (+0,80 % en 2012) et des taux d'avancements les plus bas jamais proposés, que ce soit pour les personnels d'exécution, les cadres ou les agents de maîtrise....

....

Et pourtant, à en croire les dirigeants, la fusion de GDF et Suez en 2008 devait apporter le meilleur aux anciens agents de Gaz de France, permettre de sauver Suez et servir au mieux l'intérêt des usagers. Cinq ans plus tard, les salariés de l'entreprise sont de plus en plus malmenés.

FO Énergie et Mines refuse ce modèle de société et les orientations d'une entreprise dont le principal objectif est le rendement à tout prix pour satisfaire le marché financier, ses actionnaires et ses dirigeants. Ce qui a pour conséquence l'accélération du désengagement des activités en France et en Europe, en faveur d'un développement financier à l'international.

QUELQUES CHIFFRES

La part de chaque énergie dans la production nette d'électricité en France en 2011 (source RTE)

Le développement du parc de production se poursuit, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. La France est le deuxième producteur d'énergie nucléaire au monde derrière les USA.

77,7 % = la part du nucléaire (58 réacteurs nucléaires)

9,5 % = la part de la production thermique à combustible fossile. Elle comprend des unités de production au gaz (5,5 %), au charbon (2,5 %) et au fioul (1,5 %).

9,3 % = la part de la production hydroélectrique (80 % par EDF, et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), la Société hydro électrique du Midi (SHEM), toutes deux liées au groupe GDF Suez, ainsi que des producteurs de taille plus petite).

2,2 % = la part de la production éolienne (contre 1,9 % en 2010).

0,3 % = la part de la production photovoltaïque (ponctuellement 1 % de la consommation française sur quelques journées des mois de juillet et août)

1 % : autres sources d'énergies renouvelables (parc des centrales thermiques à combustible renouvelable) : déchets urbains, déchets de papeterie, biogaz, biomasse ...

À ce développement des énergies renouvelables s'ajoute le raccordement au réseau de transport de deux cycles combinés à gaz.

L'Elysée veut une grande réforme de l'épargne salariale

Le président de la République veut «remettre à plat» la fiscalité de l'intéressement, de la participation et de l'actionnariat. Une nouvelle législation devrait opérer une grande refonte de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié dans « quelques mois ».

Le principal objectif est de réorienter l'épargne vers les entreprises en favorisant les détentions longues. Par exemple, en octroyant des avantages fiscaux en fonction de la durée de détention des titres (pour les salariés actionnaires). Plusieurs sujets devraient ainsi être impactés : le forfait social, le Perco et la durée d'immobilisation choisie par le salarié ... A suivre

EDF Groupe : de bons résultats, des dividendes en hausse et un nouveau plan de réduction des coûts (plan Spark)

Alors qu'EDF Groupe tient à ses salariés un discours toujours plus alarmiste, les résultats sont là : le bénéfice net a progressé de 5,3 % pour atteindre 3,3 Milliards d'euros. Or, EDF annonce un nouveau plan de réduction des coûts dénommé « Spark » d'un milliard d'euros censé ne concerner que les achats externes. Mais, dans le même temps, les dividendes augmentent de près de 9 %, soit 0,10 centimes d'euro de plus par action en 2013 (1,15 euro en 2011 et 1,25 euro en 2012) !

EDF SA : le « grand carénage » outils de la rénovation du parc nucléaire

L'objectif est d'exploiter le parc nucléaire existant jusqu'à 60 ans au moins, dans des conditions optimales de sûreté et de performance. Pour ce faire, un « Grand Carénage » et une augmentation de la sûreté sont nécessaires à l'approche des 30 ans. Il s'agit de remplacer de gros composants, moderniser le contrôle commande, surveiller les équipements non remplaçables (cuve et enceinte). Le Programme Grand Carénage est structuré autour de 4 axes majeurs pour accompagner les unités : contenu pluriannuel technique, mise à niveau des organisations, dimensionnement du tissu industriel, et, logistique performante et prévention des risques. Des orientations ont été données pour se préparer progressivement, site par site, dès 2013 en vue d'un déploiement sur tous les AT Grand Carénage du parc dès 2015.

FO Énergie et Mines estime qu'il s'agit d'une politique industrielle ambitieuse pour la décennie à venir. Mais, FO Énergie et Mines vous alerte sur le risque possible de décrochage des agents. En effet, l'empilement de tous ces projets peut entraîner une incompréhension et une perte de visibilité des objectifs à atteindre. Génération 2020 ne se fera qu'avec des agents motivés et qui ont bien compris l'enjeu et le but à atteindre. La responsabilité de la direction d'EDF est de s'assurer que les Femmes et les Hommes qui vont mettre en œuvre tous ces programmes, ont réellement les moyens et les capacités de faire ce qu'on leur demande.

Voitures électriques : bientôt un réseau européen normé

À l'horizon 2020, il sera imposé un nombre minimum de bornes de charge à chaque Etat. L'objectif étant de faire passer le nombre de bornes pour voitures électriques à travers l'Europe d'environ 14.000 en 2011 à plus de 795.000 à l'horizon 2020. Au moins 10 % de ces stations devront être accessibles au public, notamment dans les supermarchés.

Bruxelles veut aussi imposer des standards communs : la même norme pour toutes les prises des bornes de recharges en Europe. C'est en effet préférable pour pouvoir circuler partout, mais le hic est que ce n'est pas la prise actuellement retenue par la France qui a été choisie ...

EDF SA : Accord sur le recouvrement des déficits liés à la CSPE

EDF et l'État ont trouvé un accord pour que les déficits du Groupe soient compensés et accumulés au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE).

La CSPE est une taxe collectée directement auprès du consommateur final d'électricité et fixée par l'État, dans le but de compenser les déficits du groupe certaines charges de service public assumées par EDF. Elle a vocation à financer l'essor des énergies renouvelables, les tarifs sociaux de l'électricité et la péréquation tarifaire (c'est-à-dire l'égalité de prix partout en France). Depuis 2007, le montant de la CSPE ne suffit pas à combler l'augmentation de ces charges. Le déficit du mécanisme est porté seulement par EDF et pèse sur l'endettement du Groupe.

L'accord trouvé avec les pouvoirs publics prévoit le remboursement de la créance constituée du déficit de CSPE au 31 décembre 2012 (environ 4,3 milliards d'euros) et des coûts de portage induits pour le Groupe (environ 0,6 milliard d'euros). Cette créance d'environ 4,9 milliards d'euros sera ainsi soldée d'ici le 31 décembre 2018, selon un échéancier de remboursement progressif, et sera rémunérée aux conditions de marché. (Sources EDF)

Pour FO Énergie et Mines ce transfert nécessaire ne règle pas la question du financement des ENR.

ERDF : perspectives 2013

FO Énergie et Mines s'interroge quant au financement du projet LINKY et à l'annulation du TURPE3. Les résultats de 2012, interrogent notamment concernant le critère B, qui se dégrade légèrement. La direction précise que : « La dégradation du critère B est faible, ce n'est absolument pas la faute des salariés, mais l'absence d'investissements qui est à l'origine de cette dégradation, il faut attendre pour savoir si cela aura une conséquence pour les agents. » Mais, cette dégradation aura-t-elle des conséquences sur le montant de l'intéressement versé aux agents au titre de l'année 2012 ? Les perspectives 2013 interrogent encore plus concrètement sur l'évolution des organisations, et plus globalement sur l'avenir du distributeur Commun, avec la mise en place des Directions Régionales ERDF.